

RAPPORT FINANCIER TRIMESTRIEL DE TRANSPORTS CANADA (NON AUDITÉ)

Pour le trimestre terminé le 30 juin 2026

Transports Canada Transport Canada

Canada

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par le ministre des Transports, 2026, Ottawa, Canada

No de catalogue : T12-12F-PDF

ISSN : 2819-201X

TP 15635F

This document is also available in English under the title: Quarterly Financial Report of Transport Canada (unaudited) for the quarter ended June 30, 2026

Table des matières

Compte rendu soulignant les résultats, les risques et les changements importants quant au fonctionnement, au personnel et aux programmes 4

1. Introduction 4

1.1 Pouvoir, mandat et activités de programme 4

1.2 Méthode de présentation du rapport 4

2. Faits saillants des résultats financiers trimestriels et cumulatifs 5

2.1 État des autorisations 5

2.2 Tableau des dépenses budgétaires ministérielles par article courant 7

3. Risques et incertitudes 9

4. Changements importants quant au fonctionnement, au personnel et aux programmes 10

État des autorisations (non audité, en milliers de dollars) 11

Dépenses budgétaires ministérielles par article courant (non auditées en milliers de dollars) 12

Compte rendu soulignant les résultats, les risques et les changements importants quant au fonctionnement, au personnel et aux programmes

1. Introduction

Le présent rapport financier trimestriel a été préparé par la direction tel qu'exigé par l'article 65.1 de la Loi sur la gestion des finances publiques et selon les modalités prescrites dans *la Directive sur les normes comptables, GC 4400 Rapport financier trimestriel des ministères*.

Le rapport trimestriel devrait être lu de concert avec le Budget principal des dépenses et le Budget supplémentaire des dépenses (A).

Ce rapport trimestriel n'a pas fait l'objet d'un audit externe ou d'un examen.

1.1 Pouvoir, mandat et activités de programme

Une description sommaire des activités de programme de Transports Canada est présentée dans le Budget des dépenses 2026-2027 - Canada.ca.

1.2 Méthode de présentation du rapport

Ce rapport trimestriel a été préparé par la direction en utilisant une comptabilité axée sur les dépenses. L'état des autorisations joint à ce rapport inclut les autorisations de dépenser de Transports Canada accordées par le Parlement et utilisées par Transports Canada, de manière cohérente avec le Budget principal des dépenses et le Budget supplémentaire des dépenses (A) pour l'exercice 2026-2027. Ce rapport financier trimestriel a été préparé en utilisant un référentiel à usage particulier conçu pour répondre aux besoins d'information financière à l'égard de l'utilisation des autorisations de dépenser.

Le gouvernement ne peut dépenser sans l'autorisation préalable du Parlement. Les autorisations sont accordées par l'entremise de lois de crédits, sous forme de limites annuelles, ou par l'entremise de lois sous forme de pouvoirs législatifs de dépenser à des fins déterminées.

Lorsque le Parlement est dissous pour la tenue d'une élection générale, l'article 30 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* autorise le gouverneur général, sous certaines conditions, à émettre un mandat spécial autorisant le gouvernement à retirer des fonds du Trésor. Un mandat spécial est considéré comme un crédit relatif à l'exercice au cours duquel il a été établi.

Transports Canada utilise la méthode de la comptabilité d'exercice intégrale pour la préparation de ses états financiers annuels qui font partie du processus de rapport sur les résultats ministériels. Toutefois, les pouvoirs de dépenser votés par le Parlement sont encore en fonction d'une comptabilité axée sur les dépenses.

2. Faits saillants des résultats financiers trimestriels et cumulatifs

2.1 État des autorisations

Les autorisations totales disponibles de Transports Canada ont augmenté d'environ 854 millions de dollars, passant de 3 177 millions de dollars au 30 juin 2025 à 4 031 millions de dollars au 30 juin 2026, tel que résumé ci-après :

Tableau 1 : Changements importants dans les autorisations (en milliers de dollars) :

Autorisations [1]	2026-2027 [2]	2025-2026 [2]	Variance
Crédit 1 – Dépenses nettes de fonctionnement	**1 001 918**	**956 317**	**45 601**
Crédit 5 – Dépenses en capital	**185 577**	**210 635**	**(25 058)**
Crédit 10 – Subventions et contributions	**2 500 895**	**1 695 272**	**805 623**
Autorisations législatives budgétaires [1]	**342 411**	**314 712**	**27 699**
Autorisations totales	**4 030 801**	**3 176 936**	**853 865**

Notes :

(1) Voir l'État des autorisations pour plus de détails.
(2) Les chiffres étant arrondis, leur somme pourrait ne pas correspondre au total indiqué ou aux détails fournis ailleurs.

L'état des autorisations présenté à la fin du rapport présente les autorisations totales disponibles, les autorisations utilisées au cours du trimestre, le cumul des autorisations utilisées pour l'exercice en cours, ainsi que les chiffres comparatifs de l'exercice précédent. Par rapport à l'année précédente, les principales variations observées au 30 juin 2026 sont expliquées ci-après.

2.1.1 Crédit 1 – Dépenses nettes de fonctionnement (augmentation de 46 millions de dollars)

Les dépenses de fonctionnement prévues ont augmenté de 46 millions de dollars de 2025-2026 à 2026-2027 notamment expliquées par les facteurs suivants :

- Augmentation des autorités de :
 - 47 millions de dollars pour la réduction des péages sur le pont de la Confédération ;
 - 10 millions de dollars pour la gestion du Fonds de diversification du commerce ; et
 - 10 millions de dollars pour couvrir divers coûts liés aux installations portuaires appartenant à Transports Canada.

- Partiellement compensée par une diminution de :
 - 21 millions de dollars pour l'initiative de recentrage des dépenses gouvernementales annoncée dans le budget de 2023 (8 millions de dollars) et l'Examen exhaustif des dépenses du budget de 2025 (13 millions de dollars).

2.1.2 Crédit 5 – Dépenses en capital (diminution de 25 millions de dollars)

Les dépenses en capital autorisées ont diminué de 25 millions de dollars de 2025-2026 à 2026-2027 expliquées largement par les facteurs suivants :

- Diminution des autorités de :
 - 35 millions de dollars pour l'initiative « Traitement approprié - mode aérien », dont les travaux ne se déroulent plus comme prévu, car ils feraient double emploi avec d'autres initiatives pangouvernementales.

- Compensée par une augmentation de :
 - 10 millions de dollars pour la modernisation des aéroports régionaux de Transports Canada.

2.1.3 Crédit 10 – Subventions et contributions (augmentation de 806 millions de dollars)

Les autorisations de subventions et de contributions ont augmenté de 806 millions de dollars de 2025-2026 à 2026-2027 expliquées en grande partie par les facteurs suivants :

- Augmentation liée aux nouvelles priorités de financement :
 - 500 millions de dollars pour le Fonds des corridors de diversification commerciale;
 - 444 millions de dollars pour le Programme pour l'abordabilité des véhicules électriques; et
 - 150 millions de dollars pour le Fonds destinés aux infrastructures de l'Arctique.

- Compensée par une diminution de :
 - 265 millions de dollars pour le Programme des véhicules moyens et lourds zéro émission, qui a pris fin en 2025-2026; et
 - 24 millions de dollars pour le Programme des infrastructures essentielles des aéroports.

2.1.4 Autorisations législatives budgétaires (augmentation de 28 millions de dollars)

L'augmentation des dépenses prévues pour les autorisations législatives budgétaires est principalement due à une hausse de 16 millions de dollars pour la Corporation de gestion de la Voie maritime du Saint-Laurent (CGVMSL) et une hausse de 10 millions de dollars pour les régimes d'avantages sociaux des employés.

La CGVMSL est responsable de gérer et d'exploiter la Voie maritime et d'entretenir, de réparer, d'acquérir et de remplacer les actifs de la Voie maritime navigable appartenant au gouvernement. Transports Canada est responsable de financer les besoins financiers de la CGVMSL nets de ses revenus.

2.2 Tableau des dépenses budgétaires ministérielles par article courant

Le tableau des dépenses budgétaires ministérielles par article courant présenté à la fin du rapport, dresse la liste des dépenses annuelles prévues, des dépenses pour le trimestre et le cumul des dépenses pour l'exercice en cours ainsi que les chiffres comparatifs de l'exercice précédent. Globalement, le cumul des dépenses de 480 millions de dollars à la fin du premier trimestre de 2026-2027 représente 12% des dépenses annuelles prévues, ce qui est comparable à celui du premier trimestre de 2025-2026, ce qui est comparable au premier trimestre de 2025-2025, où le cumul des dépenses de 433 millions de dollars représentaient 14% des dépenses prévues.

Historiquement, la plupart des dépenses de grande valeur en subventions et contributions pour des projets d'infrastructure se produisent au cours du quatrième trimestre. Cela est attribuable au fait que la majorité des bénéficiaires soumettent leurs demandes de remboursement au dernier trimestre suivant la période de construction de l'été et de l'automne. Pour certaines catégories de dépenses de fonctionnement, les dépenses cumulatives réelles représentent seulement une petite partie des dépenses prévues, ce qui est consistant avec les années précédentes et avec les autres ministères du gouvernement fédéral. Ceci est surtout attribuable à un décalage entre la date où les biens ou services ont été obtenus et le moment lorsque les factures ont été reçues. De plus, il y a une augmentation des coûts opérationnels dans le dernier trimestre à la suite de réaffectations budgétaires internes de mi-année, ainsi que lors de l'augmentation du financement pour les nouvelles initiatives dont les dépenses seront principalement encourues au quatrième trimestre.

Les écarts significatifs entre les deux années au 30 juin 2026 sont comme suit :

Dépenses prévues

- **Personnel**
 Les dépenses prévues reliées au ***Personnel*** pour l'année 2026-2027 comparée à 2025-2026 ont diminué d'environ 22 millions de dollars, principalement dû au transfert de la Direction des services aéronautiques au ministère de la Défense nationale.

- **Services professionnels et spéciaux**
 Les dépenses prévues reliées aux ***Services professionnels et spéciaux*** pour l'année 2026-2027 comparée à 2025-2026 ont augmenté d'environ 15 millions de dollars principalement en raison d'une augmentation des coûts liés aux ports appartenant au gouvernement fédéral, ainsi que des coûts d'évaluation et de dépollution des sites contaminés.

- **Réparation et entretien**
 Les dépenses prévues reliées à l'Achat de services de ***réparation et d'entretien*** pour l'année 2026-2027 comparée à 2025-2026 ont augmenté d'environ 40 millions de dollars en raison d'une augmentation du financement destiné à l'entretien du pont de la Confédération tout en réduisant ses péages.

- **Services publics, fournitures et approvisionnements**
 Les dépenses prévues reliées aux ***Services publics, fournitures et approvisionnements*** pour l'année 2026-2027 comparée à 2025-2026 ont diminué d'environ 16 millions de dollars, principalement dû au transfert de la Direction des services aéronautiques au ministère de la Défense nationale.

- **Acquisition de terrains, bâtiments et travaux**
 Les dépenses prévues reliées à l'***Acquisition de terrains, bâtiments et travaux*** pour l'année 2026-2027 comparée à 2025-2026 ont augmenté d'environ 24 millions de dollars, ce qui comprend des investissements dans les infrastructures pour soutenir le Programme des services de traversiers dans l'Est du Canada.

- **Acquisition de machinerie et matériel**
 Les dépenses prévues reliées à l'***Acquisition de machinerie et matériel*** pour l'année 2026-2027 comparée à 2025-2026 ont diminué d'environ 33 millions de dollars, principalement dû au transfert de la Direction des services aéronautiques au ministère de la Défense nationale.

- **Paiements de transfert**
 Les dépenses prévues reliées aux ***Paiements de transfert*** pour l'année 2026-2027 comparée à 2025-2026 ont augmenté d'environ 807 millions de dollars. Les causes de l'écart sont expliquées en grande partie à la section 2.1.3.

- **Recettes à valoir sur le crédit**
 Les dépenses prévues reliées aux ***Recettes à valoir sur le crédit*** pour l'année 2026-2027 comparée à 2025-2026 ont diminué d'environ 54 millions de dollars, principalement dû au transfert de la Direction des services aéronautiques au ministère de la Défense nationale.

Dépenses cumulatives

- **Personnel**
 Les dépenses cumulatives reliées au ***Personnel*** au 30 juin 2026 ont diminué d'environ 15 million de dollars par rapport à 2025-2026. Cette diminution est principalement due au transfert de la Direction des services aéronautiques au ministère de la Défense nationale le 1ier avril 2026, et également à l'Examen exhaustif des dépenses de 2025.

- **Services professionnels et spéciaux**
 Les dépenses cumulatives reliées aux ***Services professionnels et spéciaux*** au 30 juin 2026 ont augmenté d'environ 13 millions de dollars par rapport à 2025-2026. Cette hausse est principalement due à un décalage temporel dans le paiement lié aux services juridiques fournis par le ministère de la Justice.

- **Réparation et entretien**
 Les dépenses cumulatives **reliées à l'achat de services de *Réparation et entretien*** au 30 juin 2026 ont augmenté d'environ 9 millions de dollars par rapport à 2025-2026. Cette augmentation s'explique principalement par les nouveaux paiements fédéraux visant à couvrir une grande partie des coûts d'exploitation et d'entretien du pont de la Confédération, à la suite de la réduction des péages afin d'améliorer l'abordabilité et la connectivité interprovinciale.

- **Paiements de transfert**
 Les dépenses cumulatives reliées aux ***Paiements de transfert*** au 30 juin 2026 ont augmenté d'environ 38 millions de dollars par rapport à 2025-2026. Cette augmentation s'explique principalement par le rétablissement du Programme d'incitatifs pour l'utilisation de véhicules zéro émission dans le cadre du nouveau Programme de l'abordabilité des véhicules électriques, compensée par une diminution des contributions au Fonds national des corridors commerciaux.

3. Risques et incertitudes

Transports Canada évolue dans un environnement dynamique influencé par l'évolution des cadres politiques, les attentes des parties prenantes et les conditions externes. En réponse, le ministère maintient un profil de risque ministériel qui identifie et évalue les risques de haut niveau susceptibles d'affecter l'atteinte des objectifs et des priorités du ministère. L'identification et la gestion des risques sont essentielles pour soutenir l'établissement efficace des priorités, la planification, l'allocation des ressources et l'élaboration des politiques et la communication des résultats.

Transports Canada continue d'entreprendre d'importantes initiatives pour soutenir la résilience économique et la prospérité grâce à la simplification du commerce à l'échelle du pays, à la croissance propre ainsi qu'à la sécurité et la sûreté nationales. Transports Canada continuera de se concentrer sur le renforcement de la sûreté et de la sécurité dans tous les modes de transport, l'amélioration de l'efficacité et de la fiabilité des chaînes d'approvisionnement du transport du Canada, l'amélioration de l'expérience des passagers grâce à des systèmes de transport plus accessibles, l'avancement d'initiatives visant à réduire les émissions nocives, et le soutien à la transition vers un système de transport carboneutre. De plus, Transports Canada continue de soutenir le secteur des transports et d'atténuer les perturbations environnementales et économiques en maintenant des pratiques de gestion des urgences, en collaborant avec ses partenaires sur les priorités, et en faisant progresser des projets d'infrastructure clés.

Ces efforts comportent des risques liés aux changements législatifs, à la mise en œuvre du recouvrement des coûts, et à l'atteinte des économies d'efficacité prévues. Transports Canada continuera de gérer ces risques grâce à une gouvernance, une surveillance et des cadres de gestion des risques solides, en mettant l'accent sur la réalisation de la priorité du gouvernement qui est de réduire les dépenses liées aux opérations gouvernementales dans le cadre de l'exercice d'Examen exhaustif des dépenses.

Pour soutenir cette priorité et assurer une gestion efficace des effectifs conforme à l'accessibilité salariale pluriannuelle, Transports Canada a mis en œuvre diverses stratégies pour assurer une surveillance horizontale et une prise de décision cohérente concernant les activités de dotation et les approches de gestion du personnel dans l'ensemble du ministère, y compris l'utilisation continue de contrôles de dotation ainsi que la mise en œuvre des mesures de réaménagement des effectifs et de transition de carrière des cadres.

Transports Canada a également entrepris une série de changements organisationnels afin de rationaliser les opérations, de réduire les duplications et de renforcer sa capacité à gérer les risques au sein du système de transport. Ensemble, ces changements améliorent la responsabilisation, renforcent la cohérence nationale et positionnent mieux le ministère pour anticiper et gérer les risques émergents en matière de sécurité, d'exploitation et de système.

Parallèlement, Transports Canada améliore la planification et la prise de décision dans tous les modes de transport grâce à l'élaboration de politiques fondées sur les données probantes, à l'atténuation stratégique des risques et à des systèmes d'information avancées. Cela crée un réseau de transport efficace qui soutient la compétitivité économique du Canada.

4. Changements importants quant au fonctionnement, au personnel et aux programmes

Le budget de 2025 a introduit des mesures d'économie à long terme au moyen de l'Examen exhaustif des dépenses, une initiative à l'échelle du gouvernement visant à réduire les dédoublements et les inefficacités ainsi qu'à réaligner les ressources pour soutenir les priorités fédérales fondamentales avec des réductions débutant en 2026-27. En soutien à ces engagements prenant effet le 1er avril 2026, Transports Canada a établi plusieurs initiatives et changements organisationnels afin de rationaliser ses opérations et ses structures administratives. Celles-ci incluent :

- Transfert de la plupart des fonctions et des biens de base de la Direction des services aéronautiques de Transports Canada au ministère de la Défense nationale le 1er avril 2026 afin de soutenir l'engagement du gouvernement du Canada à renforcer les capacités de défense et de surveillance. Transports Canada travaille en étroite collaboration avec le ministère de la Défense nationale et le receveur général afin de faciliter une transition en bonne et due forme. Afin de se conformer aux exigences à l'échelle du gouvernement en matière de rapports financiers, les chiffres de ce trimestre excluent les données financières de la Direction des services aéronautiques.
- Consolidation de cinq régions en trois nouvelles régions afin de mieux s'aligner avec l'évolution du secteur des transports au Canada. Cette restructuration a donné lieu aux changements suivants au sein de la haute direction.
 - Mélanie Morier a été nommée directrice générale régionale, Québec et région Atlantique
 - Duwayne Williams a été nommé directeur général régional, Ontario, Prairies et région Nord
 - Martin McKay a été nommé directeur général régional, région de l'Ouest et du Yukon.

Les changements suivants ont eu lieu au sein de la haute direction avant le début du premier trimestre :

- Le 4 mars 2026, le Premier ministre a annoncé la nomination de Michael Vandergrift au poste de sous-ministre des Transports du Canada, avec effet au 23 mars 2026, à la suite de la nomination d'Arun Thangaraj au poste de sous-ministre des Affaires mondiales du Canada.
- Le 17 mars 2026, le sous-ministre et le sous-ministre délégué ont annoncé la nomination d'Erin Lynch au poste de sous-ministre adjointe déléguée, Groupe des programmes, à compter du 26 mars 2026, en remplacement de Vincent Robitaille qui a quitté Transports Canada pour occuper le poste de sous-ministre adjoint, Approvisionnement, à l'Agence d'investissement de la défense.

Approuvé par :

Original signé

Michael Vandergrift
Sous-ministre
Ottawa, Canada

Date : 27 août, 2026

Jaime Caceres,
Dirigeant principal des finances et sous-ministre adjoint,
Services financiers et de gestion
Ottawa, Canada

Date : 21 août, 2026

État des autorisations (non audité, en milliers de dollars)

Autorisations	Exercice 2026-2027			Exercice 2025-2026		
	Crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2027 (1)	Crédits utilisés pour le trimestre terminé le 30 juin 2026	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre	Crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2026(1)	Crédits utilisés pour le trimestre terminé le 30 juin 2025	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
Crédit 1 – Dépenses de fonctionnement	1 060 734	224 851	224 851	1 068 710	215 521	215 521
Crédit 1 – Revenus à valoir sur le crédit	(58 816)	(15 894)	(15 894)	(112 393)	(16 420)	(16 420)
Crédit 1 – Dépenses nettes de fonctionnement	**1 001 918**	**208 957**	**208 957**	**956 317**	**199 101**	**199 101**
Crédit 5 – Dépenses en capital	**185 577**	**6 940**	**6 940**	**210 635**	**10 223**	**10 223**
Crédit 10 – Subventions et contributions	**2 500 895**	**107 532**	**107 532**	**1 695 272**	**71 145**	**71 145**
Autorisations législatives budgétaires						
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	124 135	29 921	29 921	113 769	28 442	28 442
Ministre des Transports – Traitement et allocation pour automobile	106	26	26	102	25	25
Versements à la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada – le pont Victoria, Montréal	4 500	-	-	4 500	-	-
Paiement de subvention pour l'ouvrage de franchissement du détroit de Northumberland	82 588	82 745	82 745	81 053	80 890	80 890
Paiements versés conformément aux ententes de la Voie maritime du Saint-Laurent	131 082	43 600	43 600	115 288	43 600	43 600
Autorisations législatives budgétaires totales	**342 411**	**156 292**	**156 292**	**314 712**	**152 957**	**152 957**
Autorisations totales	**4 030 801**	**479 721**	**479 721**	**3 176 936**	**433 426**	**433 426**

Note : (1) N'incluent que les autorisations disponibles pour l'exercice et accordées par le Parlement à la fin du trimestre.

Dépenses budgétaires ministérielles par article courant (non auditées, en milliers de dollars)

	Exercice 2026-2027			Exercice 2025-2026		
	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2027	Dépensées durant le trimestre terminé le 30 juin 2026	Cumul des dépenses à la fin du trimestre	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2026	Dépensées durant le trimestre terminé le 30 juin 2025	Cumul des dépenses à la fin du trimestre
Dépenses:						
Personnel	835 763	197 656	197 656	857 459	213 008	213 008
Transports et communications	24 517	4 178	4 178	28 272	5 285	5 285
Information	12 631	2 340	2 340	10 568	1 318	1 318
Services professionnels et spéciaux	239 774	31 620	31 620	225 009	18 971	18 971
Location	18 712	4 140	4 140	23 861	7 324	7 324
Réparation et entretien	62 088	11 433	11 433	21 866	2 530	2 530
Services publics, fournitures et approvisionnements	1 866	1 100	1 100	17 421	2 366	2 366
Acquisition de terrains, bâtiments et travaux	228 026	35 375	35 375	204 385	33 565	33 565
Acquisition de machinerie et matériel	50 816	3 665	3 665	83 810	6 100	6 100
Paiements de transfert	2 587 983	190 277	190 277	1 780 825	152 035	152 035
Autres subventions et paiements	27 441	13 831	13 831	35 853	7 344	7 344
Dépenses budgétaires brutes totales	**4 089 617**	**495 615**	**495 615**	**3 289 329**	**449 846**	**449 846**
Moins les revenus affectés aux dépenses:						
Recettes nettes en vertu d'un crédit	(58 816)	(15 894)	(15 894)	(112 393)	(16 420)	(16 420)
Total des revenus affectés aux dépenses	**(58 816)**	**(15 894)**	**(15 894)**	**(112 393)**	**(16 420)**	**(16 420)**
Dépenses budgétaires nettes totales	**4 030 801**	**479 721**	**479 721**	**3 176 936**	**433 426**	**433 426**